


AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°24 du 30 août 2001 - 2 pages

Cultures Légumières
lutte raisonnée

PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Le catalogue des produits est disponible sur internet en vous connectant sur le site du Ministère de l'agriculture: **www.agriculture.gouv.fr** à la rubrique " **alimentation** " puis " **protection des végétaux** " puis " **e-phy** ".
Vous y trouverez les informations concernant :
- Les usages
- Les spécialités commerciales et substances actives avec données toxicologiques, limites maximales de résidus et délais de traitement avant récolte
- L'actualité des derniers comités d'homologation ...



Prochain bulletin : le 5 septembre 2001

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR - ILLE ET VILAINE - FINISTERE

Les populations de pucerons verts et noirs sont très faibles. En présence de pucerons verts, on constate une bonne régulation par les champignons entomophthorales (mycoses). On observe toujours quelques prédateurs (punaises, coccinelles et chrysopes).
Compte tenu du faible nombre de pucerons, il est inutile d'intervenir contre les pucerons.

MILDIOU

Quelques symptômes avec la présence de fructifications sont observés sur feuilles (notamment sur jeunes feuilles) pour quelques parcelles.
Surveillez l'apparition des premiers symptômes. Prévoyez un traitement préventif à base de Mancozèbe, en respectant les délais d'emploi avant récolte (voir liste des produits du bulletin n° 2 bis du 29 mars 2001)

AUTRES MALADIES

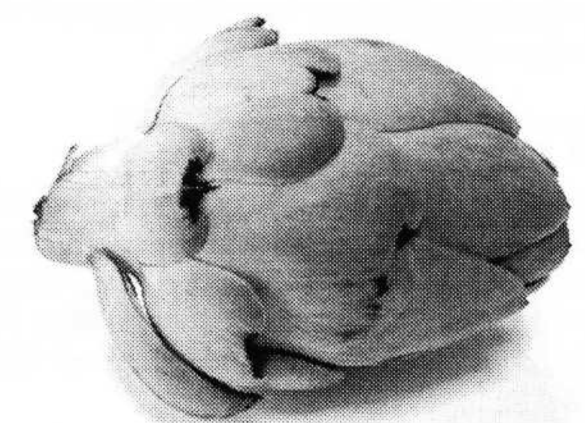


Photo 1: Symptômes d'Ascochyta sur capitule de Camus (taches sur la pointe des bractées)

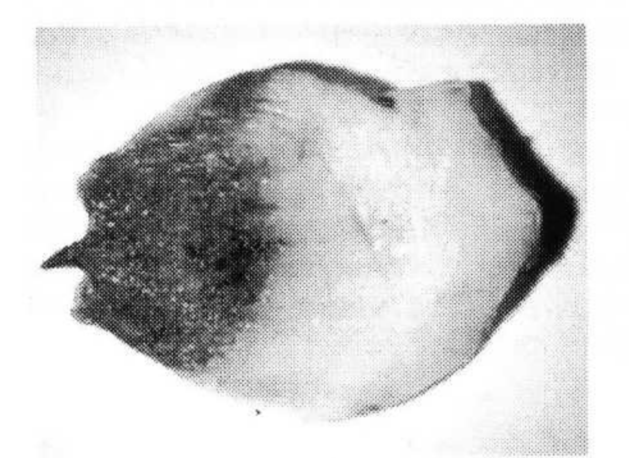


Photo 2 : Détail d'une nécrose d'Ascochyta sur bractée de Camus

Sur quelques rares parcelles, des symptômes importants de nécrose de la pointe des bractées (nécrose en forme de brûlure, cf. photos 1 et 2, ci-dessus), due à *Ascochyta hortorum*, ont été observés sur jeunes capitules. Ces premiers symptômes, la plupart du temps sans conséquence, sont à surveiller. En cas de forte présence, la commercialisation des capitules atteints peut être compromise.
Observez attentivement la présence de ces nécroses sur les jeunes capitules. Dans la plupart des cas, les symptômes étant récents, un traitement préventif est à envisager. La plupart des traitements préventifs contre le mildiou ayant un effet contre Ascochyta, il n'est pas nécessaire de prévoir un traitement spécifique. Dans le cas d'un traitement spécifique, utilisez les produits recensés dans le tableau 1 suivant.



Catalogue e-phy sur internet.
Artichaut: maladies à surveiller.
Chou: ravageurs peu nombreux.

Tableau 1 : Spécialités autorisées en traitement des parties aériennes de l'Artichaut contre Ascochyta hortorum

Composition	Spécialité	Dose	Délai avant récolte
Cymoxanil (4%) et **mancozèbe** (46.5%)	FULVAX PLUS	2 kg/ha	21 jours
	MISTEL	2 kg/ha	21 jours
	REMILTINE	2 kg/ha	21 jours
	REMILTINE S	2 kg/ha	21 jours
Mancozèbe (26%) et **phosetyl-aluminium** (44%)	RHODAX	2.5 kg/ha	30 jours (dernière application avant le stade capitule, 2 applications maximum)

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

Tarif Courrier 555 Frs - Fax 655 Frs - Courrier électronique 355 Frs

P76

CHOU

MOUCHE DU CHOU

COTES D'ARMOR - FINISTERE - ILLE ET VILAINE

Toujours très peu de pontes relevées.
Il est inutile de prévoir une intervention préventive contre la mouche.

PUCERONS - TEIGNES – PIERIDES - NOCTUELLES

COTES D'ARMOR - ILLE ET VILAINE

Globalement, très peu de ravageurs sont observés. Pour l'ensemble des parcelles, les pucerons cendrés sont très peu nombreux. Quelques chenilles de piéride ou de noctuelle sont présentes dans de rares parcelles.
D'une manière générale, compte tenu de la faible pression de ces ravageurs, il est inutile d'intervenir.

FINISTERE

Présence de foyers de pucerons cendrés surtout dans le Léon et Trégor. Pour les autres ravageurs, on observe quelques foyers de piérides ; les populations de chenilles de teigne et de noctuelle sont globalement peu importantes.
D'une manière générale, compte tenu de la faible pression de ces ravageurs, il est inutile d'intervenir. En cas de présence importante des pucerons seuls, préférez l'utilisation d'un produit à base de Pyrimicarbe (permet un meilleur respect de la faune auxiliaire). En cas de présence importante de chenilles, utilisez un produit spécifique (se reporter au bulletin n°16 du 5 juillet 2001).

NDLR :

Une erreur s'est glissée dans le tableau récapitulatif des spécialités autorisées sur Chou, tableau 2 du bulletin n° 16. Contrairement à ce qui était indiqué, plusieurs spécialités à base de Lambda-cyhalothrine (KARATE VERT, LAMBDA C ...) autorisées contre les piérides sont également autorisés contre les teignes.
D'autre part, la spécialité CYMBUSH, auparavant autorisée contre les piérides, a fait l'objet d'un retrait récent d'homologation.

CULTURES BIOLOGIQUES

CHOU

MOUCHE DU CHOU

Les données d'observation sur l'activité des mouches du chou sont également valables pour la rubrique Cultures Biologiques (réseau d'observation comprenant également des parcelles en agriculture biologique). La détermination des pics d'activité doit permettre une meilleure gestion de la protection par bâchage des pépinières ou des plantations (seul moyen de protection actuellement efficace pour ce mode de production).

COTES D'ARMOR - FINISTERE - ILLE ET VILAINE

Compte tenu de la faible activité des mouches, les cultures en place n'ont pas besoin de protection.

PUCERONS - TEIGNES – PIERIDES - NOCTUELLES

COTES D'ARMOR - FINISTERE - ILLE ET VILAINE

Très peu de pucerons sont observés. Les chenilles de piéride, de teigne et de noctuelle sont également très peu présentes.
D'une manière générale, compte tenu de la faible pression de ces ravageurs et de la bonne régulation naturelle, il est inutile d'intervenir.

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR - FINISTERE - ILLE ET VILAINE

Les pucerons observés se limitent toujours à quelques pucerons verts.
La régulation de ces quelques pucerons est assurée par les populations de punaises prédatrices et les larves de coccinelles. Quelques pucerons mycosés sont également observés.
Compte tenu du faible nombre de pucerons verts et de l'absence de pucerons noirs, il est inutile d'intervenir contre les pucerons.

MILDIOU

Quelques symptômes avec la présence de fructifications sont observés sur feuilles (notamment sur jeunes feuilles) pour quelques parcelles.
Surveillez l'apparition des premiers symptômes. Prévoyez un traitement préventif à base de cuivre, en respectant un délai d'emploi avant récolte de 21 jours (voir liste des produits du bulletin n° 2 bis du 29 mars 2001).

AUTRES MALADIES

Quelques symptômes de nécrose de la pointe des bractées (nécrose en forme de brûlure, cf. photos ci-dessus), due à *Ascochyta hortorum*, ont été observés sur jeunes capitules. Ces premiers symptômes, la plupart du temps sans conséquence, sont à surveiller.
Observez la présence et l'évolution de ces nécroses sur les jeunes capitules.